



COMMUNE DE
MONTREUX

MUNICIPALITÉ

Société Industrielle et Commerciale de
Montreux (SICOM)
Rue de la Gare 2
1820 Montreux

Montreux, le 12 juin 2026

Information de circulation et de stationnement lors du Montreux Jazz Festival 2026

Madame, Monsieur,

L'été approchant, la ville de Montreux se prépare à recevoir à nouveau le Montreux Jazz Festival. Après la finalisation des travaux, il retrouve à nouveau son écrin au sein du 2M2C.

Les deux salles de concert principales seront à nouveau dans les murs du Centre de Congrès et les aménagements du festival étant très appréciés, il s'étendra cette année encore sur les quais.

Afin d'assurer la sécurité des riverains et des visiteurs, certaines restrictions de stationnement et de circulation ont été mises en place.

Restrictions de stationnement et de circulation durant les périodes

Pour une période incluant le montage, le festival et le démontage, les stationnements extérieurs de la Grand-Rue seront indisponibles et occupés progressivement. Les restrictions de circulation seront organisées selon le tableau récapitulatif ci-dessous.

Du	Au	Rue	Modification	Heures
03 juillet	18 juillet	Avenue Claude Nobs Grand Rue	Circulation ayant droits (macarons)	Du lundi au mercredi de 20h à 2h Du jeudi au dimanche de 17h à 3h
			Accès au parking du marché possible en tout temps	
03 juillet	18 juillet	Avenue Claude Nobs 4-5-6	Circulation réservée aux véhicules d'urgence et VMCV	Du lundi au mercredi de 20h à 2h Du jeudi au dimanche de 17h à 3h
03 juillet	18 juillet	Avenue des Alpes Rue de la Paix	Circulation en sens unique	Du lundi au mercredi de 16h à 2h Du jeudi au dimanche de 14h à 3h
03 juillet	18 juillet	Rue de la Corsaz	Circulation en sens unique	Activation possible selon situation du trafic

Afin de réduire au maximum les désagréments durant cette période, des mesures ont été prises avec l'Association Sécurité Riviera, Montreux Jazz Festival et VMCV.

- **Eviter dans la mesure du possible les voitures au centre-ville** : en favorisant la redirection vers les parkings périphériques et en incitant les visiteuses et visiteurs à utiliser les transports publics.
- **Transports publics renforcés et gratuité des VMCV** : pendant la durée du Festival, les lignes 201 et 204 seront gratuites à partir de 18h en semaine et dès 14h le week-end. L'offre sera prolongée jusqu'à 5h du matin et considérablement renforcée durant cette période. Pour les localités environnantes, la ligne N291 soit le « Bus nocturne » sera également accessible gratuitement durant le festival.

Pour les personnes disposant d'un stationnement privé sur la Grand-Rue, il est naturellement toujours possible d'y accéder avec un macaron donnant accès même durant les heures de fermeture.

Les conditions d'obtention du macaron sont les suivantes :

- Avoir une résidence / Avoir un commerce sur la Grand-Rue
- Avoir une place de stationnement privée, hors du domaine public
- Avoir un accès à cette place uniquement par la Grand-Rue

Pour l'obtention d'un macaron d'accès :

- Envoyer une demande par e-mail à l'adresse : mobilite@securiv.ch d'ici au 1^{er} juillet 2026
- Joindre la copie du bail de location de la place de parc
- Spécifier le numéro de plaque du véhicule autorisé

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Le macaron donnera une autorisation de circuler et non de stationner dans la Grand-Rue et sera envoyé par poste à l'adresse mentionnée sur le bail. Durant les heures de fermeture durant le festival, la zone de contrôle se fera uniquement par la descente de la Rue de la Gare au niveau du giratoire de l'Avenue des Alpes.

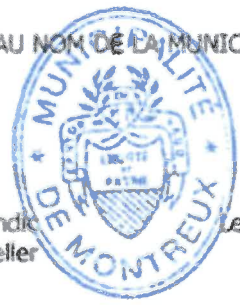
Vous trouvez ces informations sur le site internet de la commune : <https://www.montreux.ch/mjf2026> .

La Municipalité est consciente des perturbations et des nuisances occasionnées pour les riveraines et riverains pendant cette période d'été. Nous tenons à vous remercier ici pour votre patience et votre compréhension.

En espérant que ces quelques lignes trouveront un écho de bienveillance auprès de vous, nous vous souhaitons, Madame, Monsieur Société Industrielle et Commerciale de Montreux (SICOM), un très bel été.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ


Le Syndic
O. Gfeller




Le Secrétaire municipal
S. Varrin